

**Consultation sur un projet de modification de la loi sur les produits thérapeutiques (LPT<sub>h</sub>)**

Madame la conseillère fédérale,

Nous vous remercions de nous consulter sur le projet de modification de la loi sur les produits thérapeutiques et le rapport y relatif.

Nous sommes en mesure de prendre position comme suit à son sujet.

Le Conseil d'État salue les propositions d'adaptation en matière de médicaments de thérapies innovantes, de numérisation du système de santé et d'harmonisation des prescriptions des médicaments vétérinaires.

Les mesures proposées permettront notamment de réglementer les thérapies innovantes dans une seule et même loi, d'améliorer la sécurité des patient-e-s avec l'introduction de la prescription électronique et du plan de médication, de réduire le risque d'erreur de médication en pédiatrie et de garantir l'accès au marché des médicaments vétérinaires suite aux modifications de la législation européenne.

En conclusion, nous soutenons le projet de révision de la loi sur les produits thérapeutiques proposé par la Confédération.

Nous vous invitons pour le reste à prendre connaissance de notre prise de position plus détaillée selon le formulaire de réponse ci-joint.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions de croire, Madame la conseillère fédérale, à l'expression de notre haute considération.

Neuchâtel, le 20 mars 2024

Au nom du Conseil d'État :

*Le président,*  
A. RIBAUD

*La chancelière,*  
S. DESPLAND